

Traité de paix entre le Roy, l'Empereur et l'Empire, conclu à Vienne, le 18 novembre 1738

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Traité de paix entre le Roy, l'Empereur et l'Empire, conclu à Vienne, le 18 novembre 1738

Est publié avec : Publié avec : Traité de paix entre le roy, le roy de la Grande-Bretagne et les états généraux des provinces-unies des Pays-Bas, conclut à Aix-La-Chapelle, le 18 octobre 1748 avec les accessions du roy catholique, de la reine de Hongrie & de Bohême, Impératrice, du Roy de Sardaigne, du Duc de Modène, & de la république de Gènes. M.DCC.L

Publié avec : Traité de paix entre le roi, le roi d'Espagne et le Roi de Grande-Bretagne, conclu à Paris, le 10 février 1763 avec l'accession du roi de Portugal. M.DCCLXIII

Auteur(s) : France

Autre(s) auteur(s) : Autriche Archiduché
Saint-Empire romain germanique
Espagne

Adresse bibliographique : A Paris, de l'Imprimerie royale. M.DCCXXXIX

Description matérielle : 1 vol. ([2]-150 p. ; 79 p. ; 56 p.) ; in-4

Autre variante du titre : [Traité de paix entre le roy, le roy de la Grande-Bretagne et les états généraux des provinces-unies des Pays-Bas, conclut à Aix-La-Chapelle, le 18 octobre 1748 avec les accessions du roy catholique, de la reine de Hongrie & de Bohême, Impératrice, du Roy de Sardaigne, du Duc de Modène, & de la république de Gènes.]

[Traité de paix entre le roi, le roi d'Espagne et le Roi de Grande-Bretagne, conclu à Paris, le 10 février 1763 avec l'accession du roi de Portugal.]

Note(s) : Contient le traité en 20 articles et un article séparé, avec sa double ratification et les pouvoirs. Sont insérés dans les articles 4, 6 et 7 divers actes, dont les articles préliminaires de paix du 3 octobre 1735 et les conventions également signées à Vienne les 11 avril et 28 août 1736, ainsi que les actes concernant les transferts de pouvoir sur la Pologne, la Lorraine et la Toscane avec leur adoption par les puissances concernées, dont la Russie. A la suite : convention avec le Wurtemberg du 13 novembre 1736 à Strasbourg, accession du roi de Sardaigne du 3 février 1739, et des rois d'Espagne et des Deux-Siciles du 21 avril, le tout à Versailles. Le traité et les actes d'accession sont en latin et français sur 2 col., les autres textes sont en français, latin ou espagnol

Note sur la provenance : Ouvrage conditionné en boîte de conservation, relié en veau marbré 5 nerfs aux armes du roi de France du 18ème